

COMMUNE : LAIGNÉ-SAINT-GERVAIS

📍 Départ : Place Saint-Martin, près de la salle Théodule Meslin.
🅐 Parking : Devant la mairie et/ou place Saint-Martin.

GPS : 47.8781944, 0.2276087



Entre
1h20 et 1h40



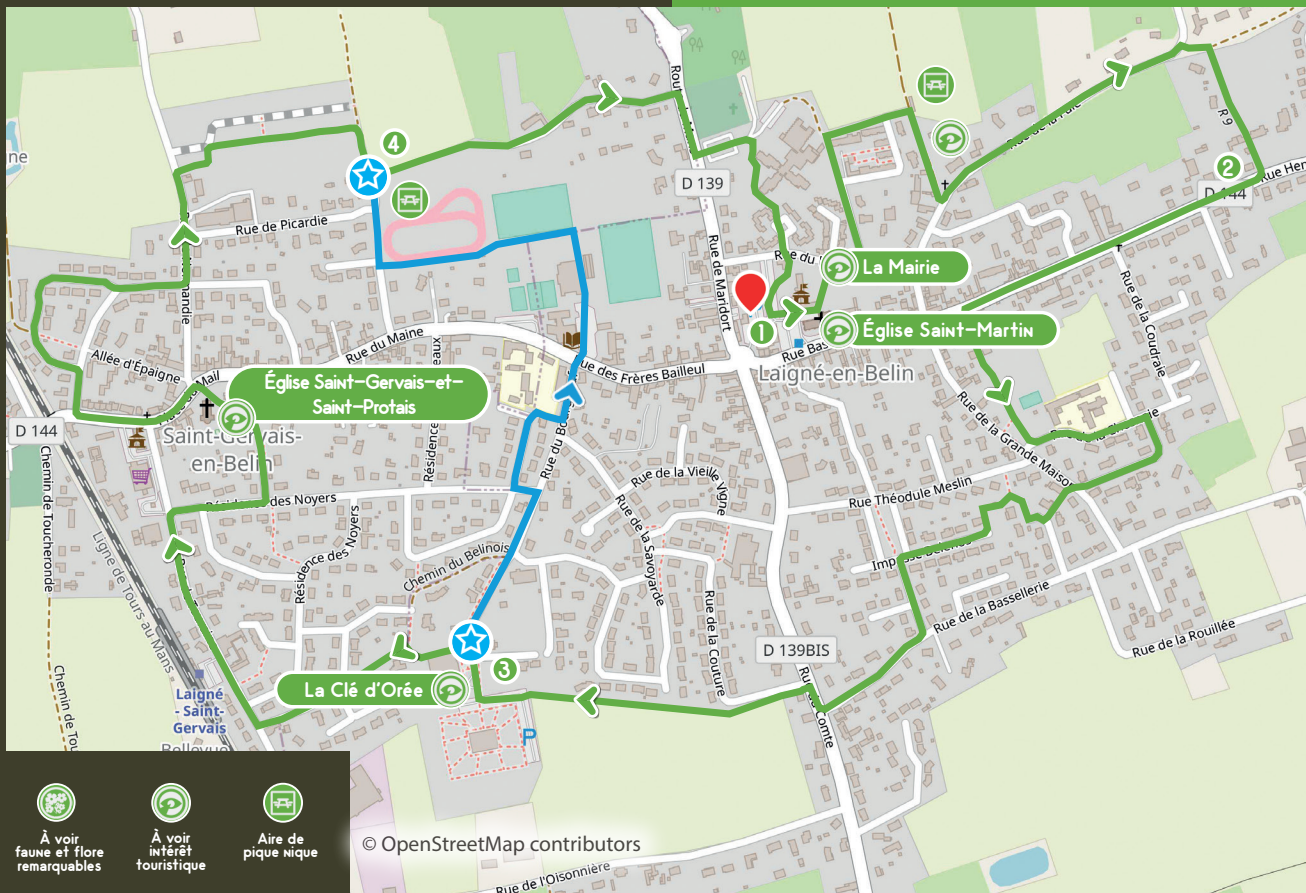
6,5 km / 5,5 km Étapes
avec variante



Balilage
jaune



Variante
début / fin



AUTOUR DU
BOURG
LSGI



À voir
faune et flore
remarquables



À voir
intérêt
touristique



Aire de
pique nique

© OpenStreetMap contributors

LA RANDO



1. Longer l'église Saint-Martin ☺ et prendre le chemin sur la gauche. Se diriger à droite puis suivre l'allée Ariste Jamin. Descendre vers les champs et tourner à droite sur le chemin le long des foyers logements. Arriver au lavoir ☺, remonter à droite jusqu'au carrefour, contourner le puit à gauche et descendre la rue de la Fuie. Au virage prendre en face le chemin des Raillières que vous quittez immédiatement à droite.

2. Arriver sur la D144, tourner à droite vers le bourg. Prendre à gauche la petite allée juste après la cantine des Petits Loups Gourmands. Traverser le parc et son aire de jeu, longer le bâtiment scolaire sur gauche rue de la Chesnaie. Tourner à droite sur la rue des Peupliers. Une fois sur la route de la grande maison, traverser pour emprunter le chemin enherbé en face. À son extrémité, prendre sur la droite la sente qui longe la maison et qui débouche sur l'impasse Belenos. Prendre la rue Maudou à gauche puis 100 m plus loin, tourner à droite. Au carrefour, faire un droite-gauche pour s'engager sur la rue de la Couture. Emprunter le sentier enherbé qui longe le champ jusqu'à la salle La Belinoise.

3. Ici 2 possibilités :

☼ Variante LSG1 (5,5 km) :

Passer devant la Clé d'Orée ☺ et au 2^{ème} carrefour, prendre à gauche résidence des Ormeaux et directement à droite rue de Madrelle. Emprunter le passage devant l'école, suivre la rue du Bourgneuf à gauche. Au rond-point, continuer tout droit vers le complexe sportif. Longer les tribunes, prendre le chemin longeant la piste de roller jusqu'au portillon.

LSG1 : Prendre à gauche après la Clé d'Orée pour rejoindre le chemin du Belinois. Tourner à droite au cédez-le-passage. Passer devant le lycée Les Horizons, puis au carrefour tourner à droite. Prendre à gauche un chemin piéton jusqu'à l'église.

Sur la place, continuer à gauche puis prendre à droite juste avant le pont. Suivre la route à gauche jusqu'à la 2^{ème} intersection. Tourner à gauche rue de Normandie et prendre le petit chemin empierré sur droite. À son extrémité, tourner à droite.

4. Suivre le chemin de l'Audonnière jusqu'à la route principale. Longer le cimetière puis tourner à gauche vers la maison de retraite. La contourner par la droite, passer les foyers logements, puis passer devant la mairie ☺ pour revenir au point de départ.

à voir, à savoir



L'Église Saint-Martin : Mélange de style néo-gothique et néo-roman. Elle se caractérise par l'importance de ses dimensions, dont son clocher qui s'élève à 53 mètres, et par son remarquable ensemble de vitraux du XIX^e siècle dont une partie a été réalisée par la congrégation des Pères de Sainte Croix, sous la houlette de Basile-Antoine Moreau, fondateur de la congrégation et natif de la commune.



L'Église Saint-Gervais-et-Saint-Protais : L'église héberge 5 objets classés au titre des objets mobiliers aux Monuments Historiques : 2 plaques funéraires, 2 statues et 1 tableau « Tobie et l'Ange ».



La Mairie ou manoir de la Chanterie : Ancien manoir construit au XVI^e siècle, il servit de résidence d'été au Grand Chantre de la Cathédrale du Mans. Vendu comme Bien National à la Révolution, il a ensuite changé plusieurs fois de propriétaire. Il fut restitué à l'Évêché par donation en 1927 pour servir de presbytère. Cet édifice fut acquis par la commune qui le restaura et l'aménagea en mairie à partir de 1989.



Credit photo : Jean-Philippe Berlose

Plus d'infos :

La Clé d'Orée est un centre artistique communautaire qui favorise l'accès au plus grand nombre à l'éveil et à la pratique musicale, ainsi que le développement de l'activité culturelle sur le territoire.



Scannez le QR code pour consulter le tracé GPX.



Merci de ne pas jeter sur la voie publique et de respecter les lieux relevant du domaine privé.

